

## **PANEL DE CERTIFICATION DES HYDROGRAPHERS DU CANADA**

### **COURS MARITIMES OU ÉQUIVALENCES**

La documentation suivante est fournie pour démontrer que la formation offerte par les cours maritimes sur le formulaire de demande du PCHC ou équivalences à un ou plusieurs de ces cours maritime a été obtenue et doit être soumise par le candidat au PCHC.

- **Innovation, Science et Développement économique Canada - Certificat (Maritime) restreint d'opérateur - CRO (M)**

#### **Contexte**

Ce certificat est principalement destiné aux plaisanciers, car ils ne relèvent pas du Règlement de 1999 sur les stations de navire de Transports Canada. Au 1er septembre 2000, Industrie Canada a délégué l'examen et l'administration du programme de certification ROC-M Aux escadrilles canadiennes de plaisance (ECP). Les cours pour ce certificat sont élaborés et livrés par des examinateurs privés et/ou des instructeurs associés à ECP. La demande de ce certificat peut être obtenue auprès de ECP, et les certificats sont émis par ECP. Les certificats sont valides à vie et il n'y a aucune exigence de renouvellement. Aucune photographie du détenteur n'est requise, et il n'y a aucune restriction d'âge ou de nationalité.

Source: Innovation, Science et Développement économique Canada; Internet, radio et sans-fil; Gestion du spectre et communications; RIC 16 - Certificats d'opérateur radio professionnel à <http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf01014.html> (dernière consultation: 12 octobre 2016).

Le cours de radio maritime de ECP enseigne les procédures de radio d'urgence et les techniques de fonctionnement quotidiennes. Apprenez tout sur les utilisations des radios marines, le choix des fréquences, le fonctionnement, l'alphabet phonétique, les mots et phrases de procédure, ainsi que l'Appel sélectif numérique et le Système mondial de détresse et de sécurité en mer (DSC / GMDSS).

Source: Escadrilles canadiennes de l'énergie et de la voile; Cours de radio marine VHF; Obtenir le certificat; Cours sur la radio maritime à <http://www.boatingcourses.ca/course-descriptions/maritime-radio-0> (dernière consultation: le 12 octobre 2016).

#### **Équivalence**

Explication du candidat.

- **Transports Canada - Fonctions d'urgence en mer: FUM A1 ou FUM A3**

**FUM A1 ou A3**

MED A1 se réfère à la sécurité de base alors que MED A3 désigne un cours dispensant une formation de base en matière de sécurité aux membres d'équipage des navires autres que de plaisance d'une jauge brute n'excédant pas 150 j et n'excédant pas 25 milles marins de la rive.

Source: Transports Canada, Sécurité maritime, Fonctions d'urgence en mer, Cours de formation - TP 4957 E à <http://www.tc.gc.ca/publications/fr/tp4957/pdf/hr/tp4957f.pdf> (dernière consultation le 12 octobre 2016 ) Page 14 et 32 respectivement.

### **FUM A1 et A3 - Objectifs**

- 1) Fournir aux gens de mer une compréhension de base des dangers associés au milieu marin et de leur propre navire, et de la façon de prévenir les incidents à bord, y compris les incendies.
- 2) Fournir aux gens de mer les connaissances nécessaires pour sonner et réagir aux alarmes et faire face aux urgences.
- 3) Veiller à ce que les gens de mer soient en mesure de fournir une assistance dans les situations d'incendie et d'abandon.
- 4) Fournir aux gens de mer les connaissances et les compétences qui leur permettront d'aider à leur propre survie et à leur sauvetage.

Source: Ibid, pages 15 et 33 respectivement.

### **Équivalence**

Explication du candidat.

- **Transports Canada - Compétences des conducteurs de petits bâtiments**

### **Contexte**

Besoins de la formation minimale spécifique aux conducteurs de petits bâtiments commerciaux, autres que les remorqueurs et les bâtiments de pêche, d'une jauge brute d'au plus 5 qui effectue un voyage à proximité du littoral, classe 2 ou en eaux abritées et de bâtiments de pêche d'une jauge brute d'au plus 15 ou d'une longueur hors tout d'au plus 12 mètres qui effectue un voyage à proximité du littoral, classe 2 (qui comprend un voyage en eaux internes qui est effectué sur le lac Supérieur ou le lac Huron) ou en eaux abritées.

### **Objectifs**

- 1) Les connaissances élémentaires sur les risques associés au milieu marin et à leur propre bâtiment et les moyens de prévention des incidents à bord des bâtiments;
- 2) les connaissances et les compétences nécessaires à la conduite sécuritaire d'un petit bâtiment autre qu'une embarcation de plaisance dans des eaux abritées ou à proximité du littoral et dans des conditions de navigation normales, notamment dans l'obscurité et par visibilité réduite;
- 3) des connaissances additionnelles sur les aides à la navigation et le matelotage qui viendront améliorer leurs connaissances de base.

Source: Transports Canada; Transport maritime; Sécurité maritime; Publications sur la sécurité maritime; Cours de formation sur les compétences des petits exploitants de navires - TP 14692 E à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/fra/marinesafety/tp-tp14692-menu-1373.htm> (dernière consultation le 12 octobre 2016)

**Équivalence**

Explication du candidat.